

RAPPORT RSE 2025

Document complémentaire
au Rapport Intégré

1934 — 2024

90 ans au cœur
des territoires...

Et toujours plus d'énergie!



SOMMAIRE



Édition numérique,
cliquez sur un titre
pour y accéder

AXE
• 1

Préserver la ressource et l'environnement

Faire face à la raréfaction de la ressource en eau

Maitriser notre empreinte carbone

Optimiser la performance environnementale de nos actifs industriels

Agir pour la biodiversité

Eco-gérer nos déchets

AXE
• 2

Agir pour la transition écologique

Accélérer notre production d'énergie renouvelable

Innover pour répondre aux défis de la transition écologique

Encourager les modes de transports alternatifs

Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

AXE
• 3

Accompagner le développement des territoires

Favoriser l'emploi local

Se conduire en acheteur responsable

Soutenir la mutation des pratiques agricoles

Construire avec nos parties prenantes des projets durables

AXE
• 4

Placer l'humain au cœur de l'entreprise

Contexte : emploi, rémunération et organisation du temps de travail

Maintenir la priorité donnée à la santé et à la sécurité au travail

Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs

Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail

Soutenir un dialogue social de qualité

Respecter l'éthique des affaires et les droits humains



En un coup d'œil

Étroitement imbriquées, la stratégie de CNR pour 2030 et sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) traduisent en lignes d'actions sa raison d'être — **Le Rhône pour origine, les territoires pour partenaires, les énergies renouvelables pour l'avenir**. L'une et l'autre ont valeur d'engagements au service de la transition énergétique et écologique et du développement durable. Déclinée en 4 axes et 18 engagements, la politique RSE de CNR est intégrée à tous les niveaux et à tous les métiers de l'entreprise et dépasse les obligations réglementaires attachées à la concession du Rhône.

En exerçant sa responsabilité sociétale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Fidèle à son modèle redistributif, elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. À travers ses actions RSE, elle contribue à atteindre les 17 objectifs de développement durables (ODD) fixés par l'ONU en septembre 2015 dans le cadre de l'Agenda 2030.

Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du tarissement des ressources naturelles et de l'aspiration à la paix et à la justice sociale, le développement durable est la seule voie pour permettre de stabiliser la planète à + 1,5 °C à l'horizon 2050 et rendre viable l'avenir des humains et des autres êtres vivants.

Le présent rapport RSE complète le rapport intégré 2025 de CNR, avec des indicateurs plus ciblés, ainsi que les résultats des actions menées en 2024. Afin de limiter son impact environnemental, il est uniquement publié en version numérique.

En tant qu'actionnaire industriel de référence de CNR à hauteur de 49,97 %, ENGIE produit la Déclaration de Performance Extra-financière (DPEF) devenue Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) pour l'ensemble de ses filiales. Toujours dans une démarche de dépassement de ses obligations réglementaires, CNR publie volontairement ses propres résultats, sous forme de rapport RSE depuis 2019.

LES 4 AXES DE LA POLITIQUE RSE 2030

PRÉSERVER LA RESSOURCE ET L'ENVIRONNEMENT

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



PLACER L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

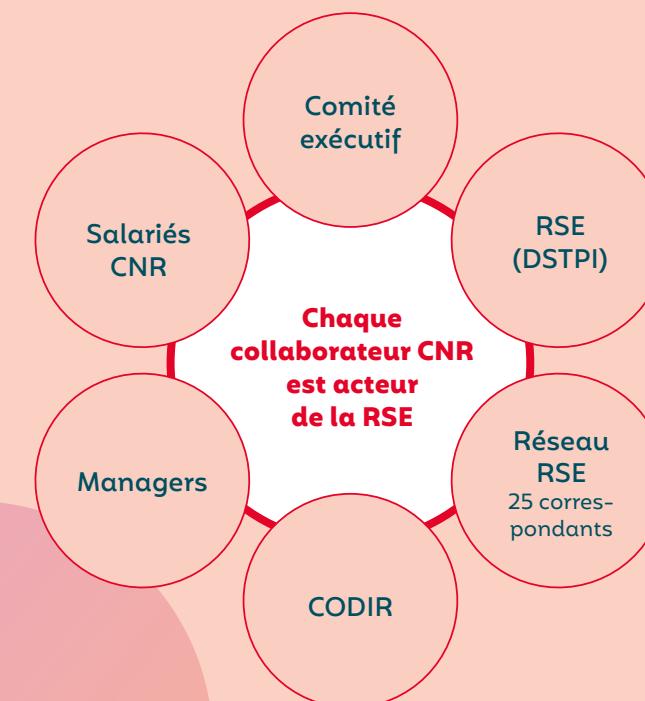




Acteurs de la RSE

Chez CNR, la RSE est l'affaire de tous. Chaque collaborateur, sur son périmètre, ses missions et son métier est acteur de la mise en œuvre de la politique RSE et de ses indicateurs.

Le département RSE de la Direction de la Stratégie, Transformation, Performance et Innovation (DSTPI), en charge de réaliser ce rapport RSE, définit la stratégie RSE de CNR, pilote sa mise en œuvre opérationnelle et la conduite de projets, en réalisant le reporting et la communication vers les parties prenantes. Il s'appuie sur un réseau transversal de 25 correspondants RSE, collaborateurs issus de chaque direction de CNR et entreprise du groupe et accompagne la mise en place des démarches RSE au sein des directions. Se réunissant à minima deux fois par an, il garantit la cohérence des différentes actions entre elles, et permet de porter des projets transverses au sein de l'entreprise. Le réseau RSE met l'accent sur le partage d'expériences.



Performance RSE

En interne comme à l'externe, la demande de reconnaissance globale et objective est forte. CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014 l'attestation AFAQ 26 000. Celle-ci a été reconduite en 2020 pour 3 ans au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Une évaluation de renouvellement a été réalisée en juin 2023 et a maintenu le niveau confirmé pour 3 ans supplémentaires.

Label Entreprises Engagées pour la Nature

Ce label est une reconnaissance des engagements et actions volontaires de CNR pour relever les défis climatiques et écologiques, à l'échelle de la vallée rhodanienne, en cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030. À ce jour, plus de 200 entreprises sont engagées dans cette démarche sur les 5 000 que les autorités visent à l'horizon 2030 pour mobiliser le monde économique sur la préservation de la biodiversité. CNR a été labellisée par l'Office Français de la Biodiversité en octobre 2023.



Label Diversité

Décerné en mai 2014 et renouvelé plusieurs fois, ce label témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR tout en valorisant les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité. Il est obtenu avec le Groupe ENGIE et, en particulier pour CNR, avec la BU (Business Unit) France Renouvelables. Son renouvellement en 2024 porte jusqu'en 2028.



Préserver la ressource et l'environnement

Industriel des énergies renouvelables, CNR s'engage à réduire les impacts de son activité sur l'environnement, à poursuivre ses actions de préservation de la biodiversité et à concilier les multiples usages de l'eau afin de favoriser la résilience du fleuve au changement climatique.



FAIRE FACE À LA RARÉFACTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Dans la perspective d'une plus grande variabilité des débits du Rhône et d'une baisse de la ressource à l'étiage, CNR accompagne l'adaptation des pratiques agricoles et la rénovation des réseaux d'irrigation tout au long du fleuve et encourage la sobriété et des usages raisonnés de l'eau. Elle est aussi impliquée avec les acteurs locaux sur la question du partage de la ressource.

3,1 Md m³
soustraits au fleuve
Rhône, dont 48 %
pour l'irrigation

Source : Étude de
l'hydrologie du fleuve
Rhône sous changement
climatique, Agence de l'Eau
RMC, 2023

Conciliation des usages de l'eau

En 2024, CNR s'est engagée à co-financer deux actions, éligibles au Plan 5Rhône, inscrite au Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) de Péage-de-Roussillon : la remise en eau de paléochenaux (vestiges de cours d'eau comblés par des sédiments) via deux prises d'eau sur le canal de dérivation du Rhône, et la substitution partielle de prélèvements de l'association syndicale autorisée (ASA) de Salaise-sur-Sanne dans la nappe alluviale par un pompage dans le canal du Rhône, avec équipement des vergers en goutte-à-goutte et micro-aspersion. Ce PTGE est destiné à garantir de l'eau en quantité suffisante pour les milieux alluviaux et aquatiques dans un secteur où la ressource est en tension, tout en maintenant les usages industriels, agricoles et l'alimentation en eau potable.

Attentive à soutenir les actions des territoires visant à répartir équitablement la ressource en eau et éviter les conflits d'usage, CNR a également participé à la journée « La Bio dans les étoiles » à Annonay (Ardèche) organisée par la fondation Ekibio sur le thème « Quand l'eau vient à manquer ».



↑ Canal du Rhône à Salaise-sur-Sanne (Isère)

Partage des bonnes pratiques à l'international

Avec le Comité économique et social européen et l'intergroupe du Parlement européen « Changement climatique, biodiversité et développement durable », CNR a organisé une conférence dédiée aux fleuves, dans la continuité de l'Appel à un Blue deal européen. Cet événement réunissait des acteurs clés du secteur de l'eau en Europe.

L'entreprise a par ailleurs participé, au Panama, à la conférence « Le cycle de l'eau et la gestion des ressources en eau face à la variabilité climatique ». L'occasion pour CNR de mieux faire connaître l'impact du changement climatique sur le Rhône ainsi que ses initiatives en faveur de la transition agricole et de la restauration des milieux rhodaniens.

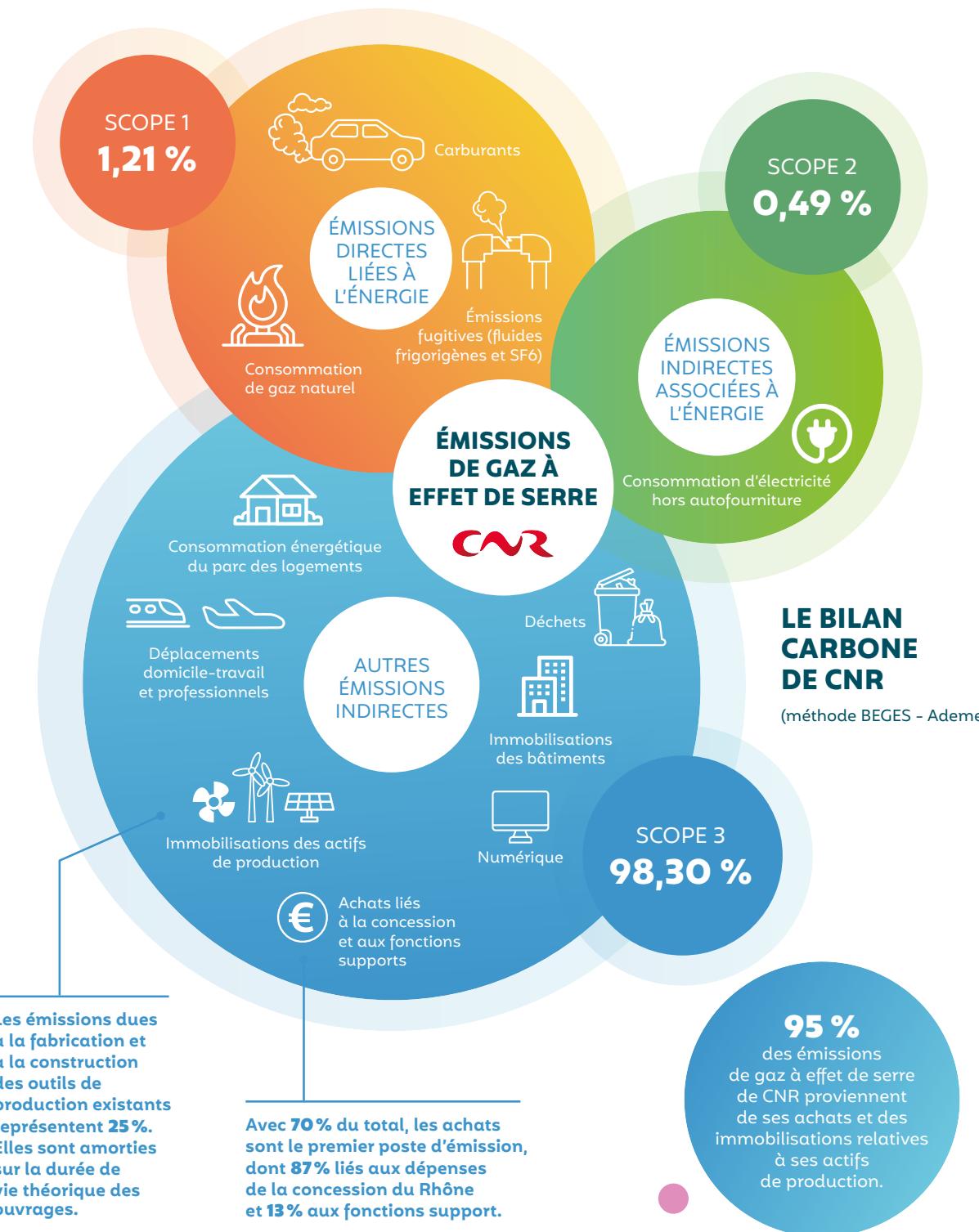
→ OBJECTIF 2030

Passer de **0 à 36 km linéaires** de réseaux d'irrigation réhabilités ou modernisés au regard des projets portés par le monde agricole.

→ Fin 2024, **32,24 km** de linéaires de réseaux d'irrigation inscrits dans des conventions de partenariat pour des travaux de réhabilitation et de modernisation, versus 30 km en 2023.



MAÎTRISER NOTRE EMPREINTE CARBONE



CNR prend en compte ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en s'engageant à intégrer la démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) dans le développement de tous ses projets et son fonctionnement quotidien, dont la sobriété énergétique, quels que soient ses métiers.

La stratégie carbone, une priorité

En tant qu'entreprise responsable, producteur d'énergie 100 % renouvelable, CNR s'est dotée en 2024 d'une stratégie carbone pour participer à la lutte contre le changement climatique, conformément aux objectifs fixés par les pouvoirs publics, à l'international, en Europe et en France — Accords de Paris, Pacte vert européen, Stratégie nationale bas carbone notamment. L'enjeu est de contribuer à atteindre la neutralité carbone dans le monde en 2050. CNR s'inspire à cet effet du référentiel Net Zéro Initiative (NZI) porté par le cabinet de conseil en stratégie climat Carbone 4.

Des efforts importants

Evaluée à 8,43 gCO₂/kWh en 2024, l'intensité carbone de CNR est modeste, comparée à celle du secteur électrique: 52 gCO₂/kWh pour le mix électrique français, 20 gCO₂/kWh pour d'autres producteurs d'énergie décarbonée en France, 251 gCO₂/kWh en moyenne en Europe¹ et 460 gCO₂/kWh en moyenne mondiale². Afin de participer à la décarbonation du mix énergétique national, CNR a pour ambition d'augmenter de 1200 MW

sa capacité de production d'ici 2030 et tendre vers une production annuelle moyenne (eau, vent, soleil) de 16,8 TWh, hors épisodes exceptionnels. À modes opératoires inchangés, ses émissions de gaz à effet de serre s'élèveraient alors à 220 000 t eq CO₂³, soit une intensité carbone de 13 gCO₂/kWh.

Pour contribuer à atténuer le changement climatique, CNR s'engage à maintenir à 10 gCO₂/kwh produit son intensité carbone en 2030, versus un objectif de 50 gCO₂/kWh produit de la Stratégie nationale bas carbone. Son engagement nécessite un effort de - 55 000 t eq CO₂ par rapport aux projections à tendance constante (soit un différentiel de - 25 %).

4 leviers de décarbonation

Pour atteindre son objectif de décarbonation, CNR a identifié 4 leviers d'actions: maîtriser l'empreinte carbone du photovoltaïque et de l'éolien, décarboner les projets et les achats, décarboner les déplacements et poursuivre un plan de sobriété des consommations énergétiques.

La conduite du changement

La décarbonation induisant des modifications profondes dans les mentalités et pratiques professionnelles, CNR est engagée dans la conduite du changement, au sein de l'entreprise et de son écosystème. Ses équipes sont mobilisées pour trouver de nouvelles façons de concevoir, de construire et de maintenir les ouvrages et équipements de CNR, en intégrant leur impact carbone. Alors que près de 70 % de ses émissions de gaz à effet de serre proviennent de ses achats, CNR souhaite aussi agir efficacement pour le climat en tant que donneur d'ordre. Via ses appels d'offres et consultations, l'entreprise stimule les progrès techniques et les innovations de ses partenaires dans le domaine de la décarbonation. Elle mène également auprès d'eux des actions de sensibilisation à l'importance d'intégrer la dimension bas carbone à leur chaîne de valeur.

153 000 t eq CO₂

c'est l'empreinte carbone de CNR en 2024

1. valeur UE 27 en 2022, Agence Européenne de l'Environnement

2. valeur 2022, AIE - World Energy Outlook 2023

3. tonne équivalent CO₂



ESTIMATION DES ÉMISSIONS ÉVITÉES 2024						
TYPE DE PRODUCTION	PRODUCTION (GWh)	FACTEUR D'ÉMISSION (g eq CO ₂ /kWh)	ÉMISSIONS DE GES (t eq CO ₂)	AVEC MIX FRANÇAIS (t eq CO ₂)	ÉMISSIONS ÉVITÉES 2024 (t eq CO ₂)	RAPPEL 2023 ÉMISSIONS ÉVITÉES (t eq CO ₂)
Hydraulique (Rhône et hors Rhône)	16405	6	98430	853 060	754 630	609 730
Solaire	222	44	9746	11544	1798	2130
Éolien	1467	14	20685	76284	55599	64885
TOTAL	18 094		128 861	940 888	812 028	676 745

→ OBJECTIFS 2030

Réduire de **28 %** d'ici 2030 les émissions de GES directs et indirects associés à l'énergie (base du bilan des émissions de gaz à effet de serre 2019)

Maintenir un taux de **10 g eq CO₂** par kWh produit

→ Fin 2024 : la réduction d'émissions de GES directs et indirects associés à l'énergie pour CNR était réduite de 17 % versus 25 % l'année précédente, avec une intensité carbone de **8,43 g eq CO₂** par kWh produit constatée au 31 décembre 2024.



ZOOM sur...

LA POLITIQUE NUMÉRIQUE RESPONSABLE DE CNR

Depuis 2015, date du premier diagnostic de l'empreinte environnementale du Système d'Information, CNR n'a cessé de renforcer sa démarche Numérique Responsable. Intégrée à sa politique RSE, la politique Numérique Responsable de CNR témoigne de son engagement pour une utilisation plus éthique et plus durable des technologies. Elle vise à faire face à l'épuisement des ressources abiotiques, limiter le réchauffement climatique, réduire les dépenses énergétiques et minimiser les impacts sur les écosystèmes et la santé humaine (acidification, consommation d'eau, radiations ionisantes) liés aux services numériques.

La politique Numérique Responsable se décline en une Feuille de route Numérique Responsable dont les grands axes sont :

- la rationalisation des applications et équipements au juste besoin,
- l'allongement de la durée de vie du matériel ainsi que son réemploi auprès d'associations du secteur social et solidaire,
- la limitation des impressions,
- l'éco-gestion des déchets électroniques,
- le développement d'une politique d'achat Numérique Responsable,
- l'éco-conception des services numériques et la gestion éco-responsable des infrastructures.

CNR s'attache à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au Numérique Responsable et aux bonnes pratiques à adopter, y compris dans la sphère personnelle.



482

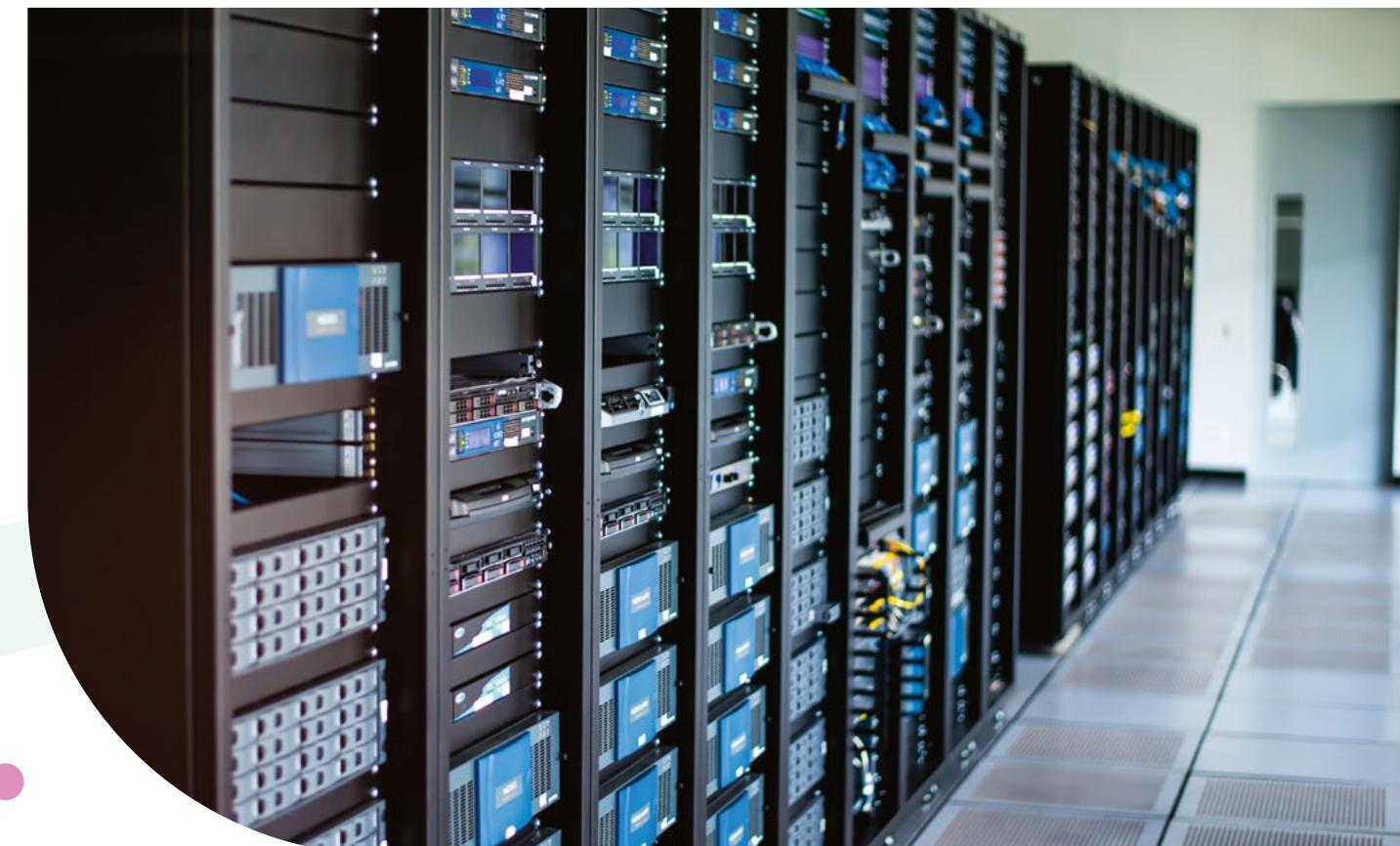
participations à des évènements de sensibilisation Numérique Responsable en 2024

35%

d'avancement de la Feuille de route Numérique Responsable 2023-2026 (à fin 2024)

1 907 t eq CO₂

pour l'empreinte carbone du Système d'Information CNR (chiffres 2023)





OPTIMISER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE NOS PROCESS INDUSTRIELS

Près de
7000
capteurs intelligents de maintenance préventive devraient être déployés en 10 ans sur les sites de production de CNR.

CNR s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dès la phase de conception de ses projets, à travailler à l'optimisation énergétique de ses installations et à améliorer l'évaluation de son impact global lors du choix de ses équipements en procédant notamment à l'analyse du cycle de vie.

Maintenance prédictive

Engagé en 2021, le projet « Usine 4.0 » visait à mieux connaître l'état de santé des actifs de CNR, via l'installation de capteurs intelligents sur les organes majeurs de ses équipements hydroélectriques (alternateurs, turbines, transformateurs, vannes...) et le traitement des big data. En 2024, cette démarche a pris une nouvelle dimension en accentuant son orientation, au-delà de la gestion d'actifs, sur l'efficacité opérationnelle de ses installations. L'objectif est de planifier de façon optimale le remplacement et la maintenance lourde des équipements et de faire de la maintenance prédictive conditionnelle. Dans cette optique, la démarche a été renommée « Supervision ». À l'heure actuelle, seules 15 % des données nécessaires à la supervision des installations sont recueillies. Déjà site pilote, l'usine de Pierre-Bénite a été équipée de capteurs supplémentaires en 2024 pour servir de démonstrateur industriel. L'objectif recherché est entre autres de permettre de palier à tout risque environnemental par le biais d'une maintenance prédictive au plus près des sites.

Partage de bonnes pratiques

Une vingtaine de collaborateurs ont participé au cinquième anniversaire de la Ruche industrielle, association réunissant industriels et grandes écoles d'ingénieurs dont l'objectif est de construire une industrie plus humaine, plus performante et plus durable. Cet événement visait à mettre en lumière les projets inter-entreprises développés par les adhérents. L'occasion pour CNR de s'ouvrir à des avancées et des innovations dans plusieurs domaines : réalité virtuelle, IA générative industrielle, marque employeur, économie circulaire et formation.

↓ Centrale et écluse de Pierre Bénite (Rhône)





AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

CNR engage avec ses partenaires territoriaux des actions de restauration et de préservation des milieux rhodaniens (renaturation des berges, restauration de zones humides et de chenaux secondaires, construction d'ouvrages de franchissement piscicole...) et prend également en compte les espaces terrestres riverains du Rhône et veille à maîtriser son impact sur l'artificialisation des sols.

PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ 2024		
SURFACE (HA)	ESPACE NATUREL	PART DU DOMAINE CNR (%)
11900	De cours d'eau liste 1	40,5 %
1484	De réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFs)	5,1 %
903	De Réserve naturelle nationale (RNN)	3,1 %
1253	D'Espaces Naturels Sensibles (ENS)	4,3 %
14 563	Natura 2000 (ZPS / ZSC et SIC)	49,6 %
3365	Parc Naturel Régional (PNR)	11,5 %
13 583	Inventaire des zones humides sur le bassin Rhône Méditerranée	46,3 %
4488	De Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)	15,3 %
8 435	De Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF 1)	28,7 %
25 532	ZNIEFF 2	87 %

Le Rhône présente un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité:
94 % du domaine concédé à CNR est situé en zone préservée, qui totalise 27552 hectares

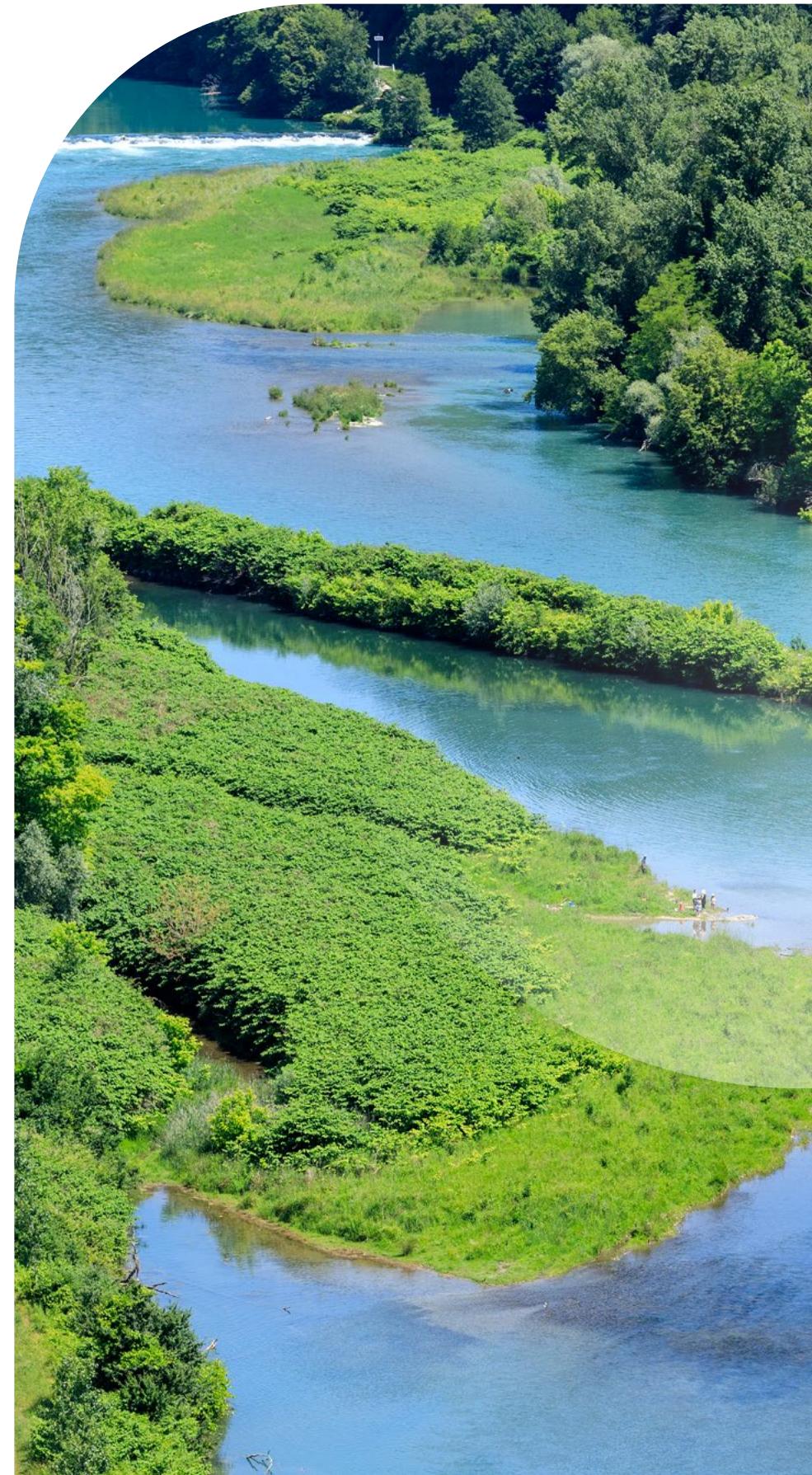
Restauration écologique du fleuve Rhône

Depuis 2000, en réponse à l'attente sociale exprimée par les élus et les citoyens des collectivités riveraines, CNR a élaboré et mis en œuvre, en lien avec le monde scientifique, les territoires, l'État et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, un programme de restauration écologique sans équivalent au plan international. La restauration de la dynamique des marges alluviales et des lônes (annexes fluviales plus ou moins connectées au chenal principal) a redessiné le lit du fleuve en s'appuyant sur l'augmentation des débits réservés dans les Vieux Rhône. Cela permet tout à la fois de recréer des milieux d'une grande richesse écologique, de redonner un espace de liberté plus important au fleuve, de favoriser sa résilience au changement climatique et, in fine, de concilier des enjeux de biodiversité et de transition énergétique.

En 2024, après une interruption de cinq mois pour respecter le cycle biologique des espèces, la restauration des marges alluviales du Vieux-Rhône à Baix-Le-Logis-Neuf s'est poursuivie. Elle permettra d'ici 2026 la réhabilitation de 4,5 km de cours d'eau. Financés également à parts égales par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et CNR, les travaux de restauration des berges du Rhône au sud de Lyon, dans le secteur de Pierre-Bénite, seront quant à eux été engagés en 2025. Démantèlement d'enrochements, creusement de chenaux secondaires et de mares phréatiques, lutte contre les plantes invasives, création d'une zone humide et plantation d'arbres et d'arbustes sont notamment programmées jusqu'en 2028.

+ de 120 km
de cours d'eau réhabilités
en 25 ans

→ Lône de
Massignieu-de-Rives,
Ain (01)





Polliniseurs →



← Passe à poissons de la Feyssine

Restauration de la trame bleue

Dans une optique de restauration de la continuité écologique, CNR aménage des dispositifs permettant aux espèces piscicoles présentes sur le bassin rhodanien de franchir les barrages et les seuils, lors de la montaison ou la dévalaison. Sur les 15 ouvrages de franchissement en cours d'eau liste 2 programmés depuis 2014 pour assurer la circulation des espèces migratrices sur ses aménagements, 10 sont opérationnels. En 2024, l'ouvrage de franchissement piscicole de La Feyssine, construit en amont de Lyon dans le cadre du Plan interrégional Rhône-Saône et destiné à faciliter la circulation piscicole sur 114 km de cours d'eau, est passé en phase finale de chantier pour une mise en service en 2025.

L'intégralité de ce programme Liste 2, qui concerne encore 5 sites à venir, devrait être achevé en 2026. Au total, 61 ouvrages de franchissement piscicole ont été créés par CNR sur le Rhône et ses affluents à fin 2024, et une quinzaine seront mis en service dans les prochaines années.

Réduction de la pollution lumineuse

CNR porte un premier regard sur l'enjeu de pollution lumineuse avec un état des lieux des dispositifs d'éclairages extérieurs de CNR démarré en 2024 qui s'amorcera plus précisément en 2025. Il vise à vérifier leur conformité réglementaire et envisager les opportunités volontaires d'amélioration des déplacements nocturnes des espèces. La pollution lumineuse a en effet des répercussions négatives sur la biodiversité et la santé humaine. Dans une démarche volontaire, l'entreprise a également mené une réflexion sur quatre de ses centrales (Bourg-lès-Valence, Beauchastel, Logis Neuf et Montélimar) en vue de limiter l'impact de leurs points lumineux sur les chauves-souris.

Recherche et sensibilisation

Engagée depuis 2013 en faveur des insectes pollinisateurs, CNR a réalisé en 2024 une étude bibliographique et cartographique dans le cadre du Plan 5Rhône, en partenariat avec des partenaires scientifiques et associatifs. Il s'agit de bâtir un plan d'actions sur des sites sensibles prioritaires du domaine concédé (accroissement des gîtes, habitats, ressources alimentaires...) et de mobiliser les acteurs de la vallée du Rhône pour la préservation de ces espèces indispensables à l'équilibre des écosystèmes.

L'entreprise a par ailleurs installé quatre panneaux pédagogiques sur le site de son siège social, pour mieux faire connaître la faune et la flore sauvages de ce corridor biologique qu'elle s'est engagée à préserver (espace inscrit en refuge LPO - Ligue de protection des oiseaux).

61
ouvrages de
franchissement
piscicole CNR
recensés sur le
Rhône en 2024



→ OBJECTIF 2030

68 % des masses d'eau du Rhône en bon état écologique fin 2027, versus 19 % en 2021, selon la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

→ Fin 2024, des projets de grande ampleur, concertés et intégrés, ont été engagés pour contribuer à l'atteinte de cet objectif



ÉCO-GÉRER NOS DÉCHETS

207 500

jouets, livres et matériels de puériculture collectés durant l'opération Noël Solidaire 2024 au sein de 303 entreprises lyonnaises dont CNR

CNR valorise au mieux les déchets générés ou récupérés dans le cadre de ses activités, en les dirigeant vers des filières vertueuses de recyclage, voire en favorisant des démarches de réemploi et en encourageant les projets d'économie circulaire.

Déchirage de 2 bateaux dans la Drôme

L'enlèvement et la destruction des épaves du Rhône font partie des missions de CNR depuis le prolongement de sa concession en 2022. Le démantèlement de l'Ace One, bateau fluvio-maritime encombrant le quai du site industriel et fluvial de Montélimar, et du Manet, bateau fluvial hors service à Étoile-sur-Rhône, s'est achevé à Arles en 2024, après destruction partielle des navires in situ avec un bateau auto-chARGEANT puis convoyage des coques sur le fleuve.

Une seconde vie pour les objets

À l'issue d'une collecte organisée dans le cadre des Semaines européennes du développement durable, CNR a remis une centaine de lunettes à l'association Lunettes sans frontières. L'entreprise a également fait don aux Restos du cœur d'une soixantaine de cartons de fournitures de bureau, à l'occasion du tri opéré lors des démenagements effectués au siège social. Elle a par ailleurs renouvelé pour la quatrième fois son soutien à l'opération Noël solidaire piloté par l'association Suricates, grâce à une collecte organisée au siège social, au Port de Lyon, au Césame et dans ses filiales Solarhôna et Vensolair.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉCHETS GÉRÉS PAR CNR EN 2023

	Qté 2022	Qté 2023	Qté 2024	COMMENTAIRES
Bois de dégrillage valorisé en compostage ou paillage	11069,6 t	8180,4 t	12715,88 t	Les bois flottés sont des déchets non dangereux que CNR collecte et doit donc gérer même s'ils ne sont pas de son fait. Leur quantité varie très sensiblement d'une année sur l'autre en fonction des aléas climatiques (crues).
DND - déchets non dangereux (sauf inerte)	893 t	846 t	1200,99 t	Il s'agit notamment de déchets plastique, papier, métaux, déchets verts...
DD - Déchets dangereux	651,5 t	685,9 t	1907,05 t	Il s'agit notamment des huiles et chiffons souillés, des déchets amiantés, des aerosols, piles et batteries et hors des DEEE et mégots.
DEEE - Déchets d'équipements électriques et électroniques	21 t	5,9 t	9,79 t	Près de 45 % des DEEE sont confiés à TRIRIA afin d'être reconditionnés et revendus dans un cercle solidaire.
Mégots de cigarette recyclés	41400 unités	115 000 unités	88 000 unités	CNR se fait accompagner par l'entreprise CYCLOPE pour collecter et valoriser les mégots de cigarette au sein de son siège social: ils sont valorisés sous forme de combustible utilisé notamment dans la filière des cimenteries - sans relâcher de gaz ou fumée toxique dans l'atmosphère.

↓ Déchirage de bateau dans la Drôme





AXE
● 2

Agir pour la transition écologique

Premier producteur français d'électricité 100 % renouvelable, CNR inscrit son développement dans l'objectif 2030 de la France d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans sa production d'électricité. À travers ses missions, elle contribue à la décarbonation de la vallée du Rhône.



ACCÉLÉRER NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



CNR intensifie le déploiement de ses actifs avec des solutions territorialisées pour contribuer à l'indépendance énergétique de la France. Elle ambitionne notamment de solariser la vallée du Rhône, d'étudier et réaliser de nouveaux aménagements hydroélectriques.

Solarisation de parkings

En partenariat avec la SEM Rovaler et la commune de Portes-lès-Valence, des ombrières photovoltaïques ont été installées en moins de six mois sur le parking d'un stade municipal. Elles abritent 139 places et alimentent le territoire et ses alentours en électricité renouvelable, à hauteur de 2000 kWh par jour environ.

Vente directe d'électricité à Sanofi

Trois contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable (Corporate PPA) ont été signés avec le leader français de la santé. Pendant 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2025, CNR lui fournira 82 GWh par an, à un tarif fixe, produits pas les parcs éoliens de Pressac et Blanzac, en Nouvelle Aquitaine, et le parc photovoltaïque de Lavilledieu en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce volume représente 20 % des besoins électriques de Sanofi en France et couvre notamment les consommations des sites de Marcy-l'Etoile et de Neuville-sur-Saône, tous deux situés dans la métropole lyonnaise.

→ OBJECTIF 2030

Augmenter de **1200 MW** la capacité installée eau-vent-soleil

→ **141 MW** de puissance installée en 2024

← Parc éolien de Montjoyer (Drôme)

Production de sel et photovoltaïque conjugués

CNR, sa filiale Vensolair et le Groupe Salins, premier producteur français de sel, ont lancé en 2024 un programme de recherche expérimental, WattSel. Ce projet vise à concevoir des solutions d'agrivoltaïsme sur des salins en exploitation et à étudier si leur installation est bénéfique pour la production de sel. Les centaines d'hectares de salins du sud de la France représentent un fort potentiel pour le développement massifié du photovoltaïque.

Étude de repowering

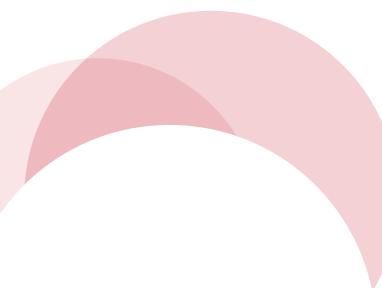
Exploité depuis 20 ans par CNR, le parc éolien des communes de Montjoyer et Rochefort-en-Valdaine (Drôme), fait l'objet d'une étude de repowering. A ce titre, un mât de mesure a été installé à proximité du site pour recueillir des données actualisées sur la vitesse et la direction du vent. L'objectif est d'évaluer l'opportunité de remplacer les 23 éoliennes en service par des modèles plus puissants intégrant les dernières avancées technologiques.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

	Production 2024 en TWh	AMÉNAGEMENTS ACTIFS FIN 2024
Hydroélectrique (centrales + PCH + groupes de restitution aux barrages)	16,560	50
Éolien	1,468	67
Solaire	0,22	66
TOTAL	18,323	



INNOVER POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



57 MW
de capacités d'électrolyse
pour une production
annuelle de 8 000 t
d'hydrogène bas carbone



CNR innove dans les énergies du futur (hydrogène vert, photovoltaïque linéaire, vertical et flottant, énergie osmotique, etc.) et explore des solutions pour accompagner l'intermittence des énergies issues de l'eau, du soleil et du vent (stockage de batteries et hydrogène, pilotage de la production, etc.). Elle mobilise la créativité de ses équipes et de ses partenaires (startups, centres de recherche, académiques...) et travaille au sein de réseaux d'innovation.

CNR, partenaire du projet IMAGHyNE

Seul lauréat de l'appel à projets européen 2023 de grande vallée hydrogène du Clean Hydrogen Partnership, le projet IMAGHyNE a été lancé en 2024. Coordonné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il rassemble une quarantaine de partenaires en vue de créer un écosystème hydrogène impliquant à la fois des unités de production et de stockage et des utilisateurs (mobilité et industrie). Il représente 200 M€ d'investissement, financé par l'Europe à hauteur de 10 %. Il prévoit le déploiement de 57 MW de capacités d'électrolyse, pour produire 8 000 t/an d'hydrogène bas carbone, dont la moitié 100 % renouvelable, associées à 40 tonnes de capacités de stockage souterrain à des fins de flexibilité. Les 13 stations de distribution envisagées seront approvisionnées par pipelines. Des véhicules de la plateforme aéroportuaire notamment devraient être équipés de pile à combustible dans ce cadre et des clusters industriels créés autour des sites de production. IMAGHyNE inclut le pilote industriel OH2 développé par CNR pour la mobilité lourde.

INNOV'ACTION 2024	
68 dossiers déposés dont 56 sur des innovations du quotidien	
Prix sécurité	Outilage de sécurisation des travaux de remontage groupe
Prix de la performance 1	Cadastre solaire du PV linéaire France
Prix de la performance 2	Modification d'un outillage permettant d'intervenir sur les vérins de vannage d'un groupe en avarie
Prix de la simplification	Automatisation à 100 % des tableaux de bord d'information des réalisations vers les bénéficiaires
Prix RSE	Robotisation des travaux de protection d'anticorrosion
Prix de la réplication	Une collaboration Humain – IA fructueuse au service de la numérisation
Prix du public	Le stockage du carbone par les écosystèmes du foncier terrestre de CNR

Collaboration entre Storengy et CNR

CNR et Storengy, leader européen du stockage souterrain de gaz naturel, ont signé en 2024 une convention technico-économique afin d'étudier les facteurs de compétitivité pour l'émergence et le développement d'actifs industriels hydrogène au sein du territoire Auvergne-Rhône-Alpes. Cette collaboration s'inscrit dans le projet IMAGHyNE. Elle s'intègre à la stratégie 2030 de CNR visant à développer des moyens de flexibilité et de stockage de l'électricité pour optimiser la valorisation de sa production notamment via le stockage d'hydrogène en cavité saline.

→ OBJECTIF 2030

Installer 200 MW de batteries et 2 démonstrateurs d'hydrogène renouvelable

Innov'action

CNR récompense depuis neuf ans la créativité et la capacité d'innovation de ses équipes à travers la démarche Innov'Action. Celles et ceux qui ont développé un projet innovant – déjà mis en place ou au stade de prototype – peuvent le décrire sur cette plateforme CNRInnove. Un jury composé de collaborateurs et de partenaires extérieurs à CNR sélectionne les innovations les plus performantes. Puis, les sept lauréats sont sélectionnés par le Directoire et l'ensemble des salariés de CNR.



ENCOURAGER LES MODES DE TRANSPORTS ALTERNATIFS

Afin que la vallée du Rhône soit un axe de communication bas carbone, CNR soutient le « verdissement » des modes de transport terrestres et fluviaux (voies cyclables, motorisations propres, bornes à quai) et encourage le report modal pour le transport de marchandises en développant ses sites industriels et portuaires.

Dynamisation de l'axe fluvial MeRS

Émettant jusqu'à 5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée que la route, le transport fluvial fait partie des mobilités alternatives pour lutter contre le dérèglement climatique. Son développement sur le Rhône permettrait de réduire l'empreinte écologique de l'approvisionnement urbain ainsi que la congestion routière et les nuisances sonores. Les infrastructures de navigation ont la capacité d'accueillir le triple des volumes actuels. CNR s'attache à renforcer les infrastructures fluviales et portuaires du Rhône et à développer les interconnexions entre le fleuve et le rail pour favoriser le report vers la voie d'eau du fret sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône (MeRS).

En 2024, après remise en concurrence des sous-concessions, la gestion des terminaux à conteneurs du Port de Lyon et du site industriel et portuaire d'Arles a été confiée à des groupements s'engageant sur des volumes de trafic et d'investissement. La signature de la charte partenariale de gouvernance et du Schéma directeur du Port de Lyon a également été validée. Entreprise en 2018 par le préfet de Région, cette démarche prospective et collaborative s'est révélée efficace pour ancrer le port comme outil logistique au service de son territoire, à travers notamment le développement de la logistique du dernier kilomètre. Le site d'Arles a quant à lui été distingué « site clés en main France 2030 » par l'État.

196 615

passagers transportés
(à bord de paquebots de croisière)



CNR a par ailleurs confié la gestion du port de plaisance de l'Épervière (Valence) à EDEIS. Cette société d'ingénierie et d'aménagement investira plus de 2 M€ dans un programme de réaménagement, de verdissement et de modernisation du port. Entrepris autour du concept de village fluvestre, ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement touristique et économique du territoire et la démarche de reconquête et de revitalisation des berges du Rhône.

TRANSPORT FLUVIAL			
FRET	2023	2024	ÉVOLUTION
Tonnage transporté	3101	3360	8,5 %
Flux (milliers de tonnes)	699	787	12,7 %
Nombre de conteneurs EVP	58 870	60 663	3,1 %
Nombre d'éclusages	72 922	80 754	11,8 %
TGIN - Temps global d'interruption de la navigation	166h09	116h03	
TOURISME			
TOURISME	2023	2024	ÉVOLUTION
Bateaux de plaisance éclusés	9 659	8 669	-10,3 %
Bateaux de croisière éclusés	14 736	14 930	1,3 %
Passagers transportés	195 177	196 615	0,72 %

↗ Péniche sur le Rhône
→ Port de l'Épervière à Valence (Drôme)





115
véhicules électriques CNR

2,6 M
de cyclistes par an
sur la ViaRhôna qui
génèrent 35 millions €
de retombées économiques
pour les territoires
rhodaniens

Des déplacements plus vertueux

En vue d'élaborer son nouveau Plan de mobilité entreprise (PDME), CNR a réalisé une enquête auprès de ses salariés, afin de mieux cerner leurs habitudes et leurs attentes relatives à leurs déplacements domicile-travail et professionnels. Près de 600 collaborateurs y ont répondu. Des ateliers de co-construction du PDME ont ensuite été organisés pour recueillir leurs propositions et améliorer leurs trajets quotidiens. Afin de favoriser la mobilité douce, CNR a également remplacé les quelques 160 racks à vélo de son siège social par des modèles plus sécurisés accueillant tous types de bicyclettes et les a complétés avec des pompes, des totems de réparation et des racks à trottinette. Une soixantaine d'agents ont par ailleurs participé à l'opération « Mai à vélo », parcourant ainsi 13 915 km répartis en 1561 trajets. Ces résultats ont permis à CNR de s'inscrire dans le top 10 des employeurs (sur 3 229 employeurs inscrits).

PLAN DE DÉPLACEMENT D'ENTREPRISE		
Abonnements PDE	2023	2024
Abonnement TCL: CNR favorise l'utilisation des transports en commun par des (CDI, CDD, alternance): un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass, en contrepartie les salariés concernés s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise	104	96
Abonnement SNCF: dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train, sur le trajet domicile/ travail CNR octroie une subvention de 70 % du montant de l'abonnement de la SNCF pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise.	36	29
Abonnement combiné SNCF/TCL	31	31
Formule VÉLO: CNR propose un kit vélo ainsi que la possibilité d'effectuer une révision annuelle de leur vélo pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise durant au moins six mois. Cet engagement peut être renouvelé. Le kit vélo comprend: un carnet de 10 tickets TCL par mois, et un lot d'équipements valable 4 ans à savoir un gilet fluorescent, une pèlerine, un casque, un sac à dos	185	168
Abonnement combiné SNCF/VÉLO	0	17
Abonnement combiné TCL/VÉLO	0	11
TOTAL	356	352

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE RAPIDES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (VALLÉE DU RHÔNE)

BILAN	2023	2024
Nombre de bornes	55	55
Nombre de recharges réalisées	20 000	22 374
Consommation délivrée MWh	413	472
Moyenne KWh/recharge	20,5	21,1
Équivalent km (hypothèses: 180 Wh/km)	2294444	2623949
Tonnes de CO₂ évitées en direct (hypothèse: 180 Wh/km)	545	472

DÉVELOPPEMENT DES BORNES DE RECHARGES SUR LES SITES CNR

	2023	2024
Nombre de prises en service	154	170
Nombre de bornes en service	78	86
Nombre de charges	19 530	18 184
Consommation totale (MWh)	356	431
Moyenne par recharge (kWh)	18,2	23,7
tCO₂ évité	472,7	431

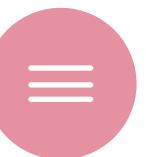
ZOOM sur... MÉDAILLE D'OR DU LABEL « EMPLOYEUR PRO-VÉLO »



Les équipes du Centre d'Essais, de Surveillance, d'Analyse et de Mesures pour l'Exploitation (CESAME) de CNR ont été récompensées pour leur engagement au quotidien en faveur de la transition écologique : en 2024, la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et l'Agence de la transition écologique (ADEME) ont décerné au CESAME le label « Employeur pro-vélo » niveau or.

Adossé à un programme Certificats d'économies d'énergie, le dispositif Objectif Employeur pro-vélo (OEPV) auquel a participé le CESAME vise à accompagner les entreprises désireuses de créer un environnement de

travail facilitant la mobilité à vélo et de soutenir le développement d'un « système vélo » performant. En mettant en place des équipements et des services adaptés aux besoins des salariés et des visiteurs utilisant le vélo comme moyen de transport et en faisant appel à des cyclo-entrepreneurs locaux pour certaines prestations, le CESAME a fait des adeptes du « vélotaf ». En 2024, plus de 20 % de ses collaborateurs se rendaient au travail à vélo. CNR ambitionne d'obtenir le label OEPV pour son siège social en 2025.



COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Témoin des problématiques du dérèglement climatique, de la perte de biodiversité et de la raréfaction de la ressource en eau, CNR invite chacun à agir pour rendre le monde plus durable à travers un dispositif de communication élargi (accueil du public et de groupes scolaires sur les sites industriels, plateforme de ressource pédagogique, salons professionnels, réseaux sociaux, etc.).

1250 visiteurs en 2024 sur le site web pédagogique CNR alasource-cnr.fr

129 ateliers "les 3 énergies" et 9 animations du jeu Transition réalisés pour des classes de CM1-CM2

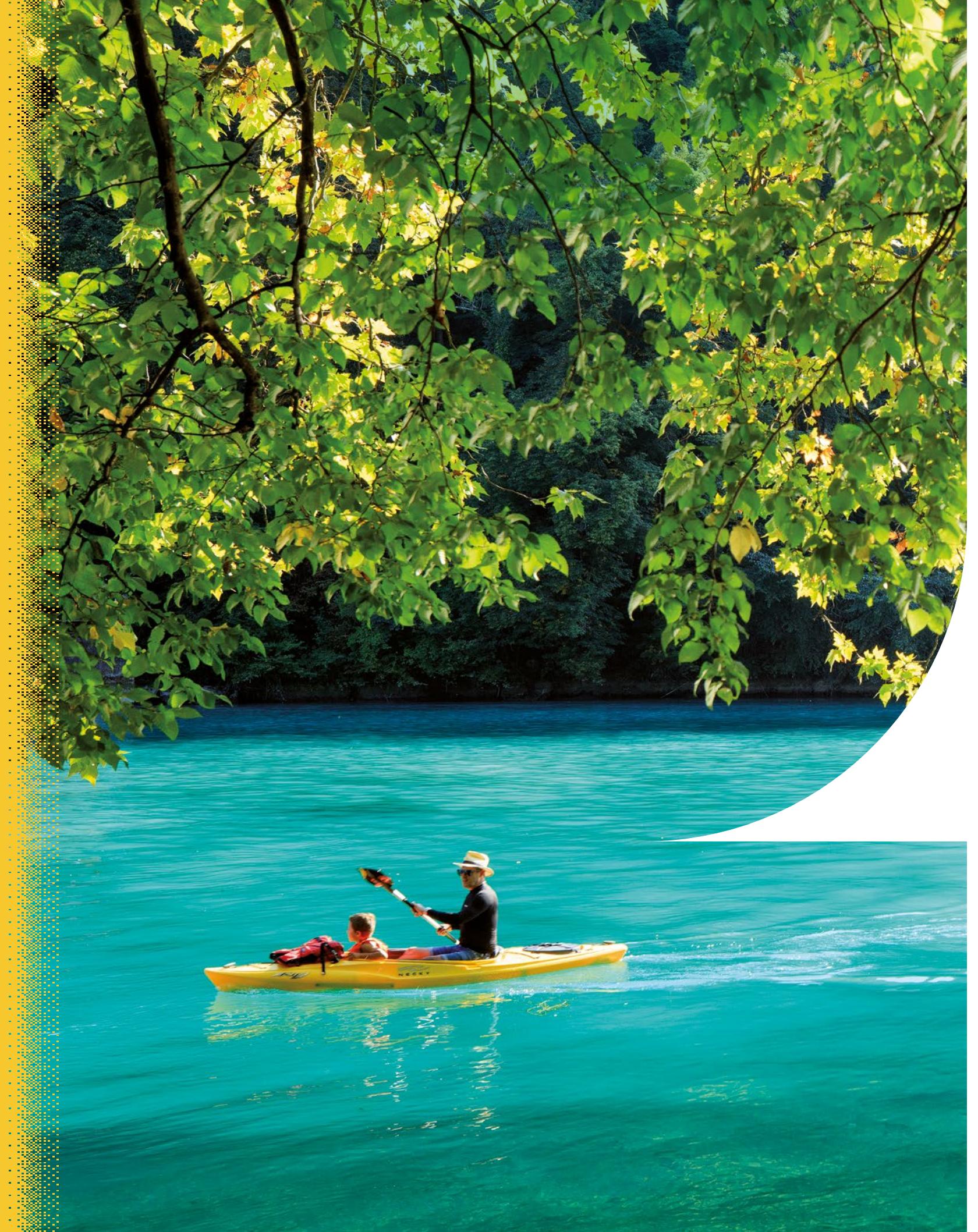
Ateliers pédagogiques

Dans le cadre du partenariat conclu avec Unis-Cité Rhône visant à déployer les « Ateliers de l'énergie » dans les écoles entre Lyon et Vienne, des jeunes en service civique auprès de cette association ont été formés afin qu'ils puissent sensibiliser les enfants aux énergies renouvelables. Crées en 2020 par CNR, ces sessions d'animation sont destinées aux écoliers de CE2 à CM2. La mani-

pulation d'éoliennes et de panneaux solaires miniatures et d'une maquette de turbine de centrale hydroélectrique leur permet de découvrir de façon ludique la production d'énergie verte. Ce partenariat est inscrit au Plan 5Rhône. Lors de la célébration du vingtième anniversaire du parc éolien de Montjoyer et Rochefort-en-Valdaine (Drôme), des animations ont également été organisées pour le grand public et les enfants : ateliers de l'énergie, visite du parc, création de moulins à vent et de cerfs-volants, etc.

↓ Animations au parc éolien de Montjoyer (Drôme)





AXE
3

Accompagner le développement des territoires

Aménageur des territoires, CNR s'engage à travers ses projets et ses investissements à participer au développement économique régional, à collaborer et concerter avec ses parties prenantes (collectivités locales, prestataires, fournisseurs, agriculteurs, etc.) au bénéfice d'un dynamisme local et durable.



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

CNR génère des emplois directs, indirects et induits dans les territoires notamment traversés par le Rhône et contribue à l'émergence de nouvelles filières et compétences ainsi qu'à la pérennisation des emplois industriels dans la vallée du Rhône.

Un très fort impact territorial de l'activité de CNR et de ses filiales sur le territoire français

CNR a réalisé en 2024 son empreinte socio-économique sur le territoire français à partir du modèle LOCAL FOOTPRINT® de la société Utopies qui modélise le fonctionnement de l'économie française et couvre 380 secteurs d'activité. Cette méthode permet de quantifier les retombées économiques, dont l'emploi, de l'activité de CNR sur la base de ses flux monétaires (achats, valeur ajoutée, salaires, taxes). Cette démarche de macroéconomie a étudié l'organisation et son modèle d'affaires à partir de grands agrégats comme la consommation, la production, l'emploi, le revenu, l'investissement etc. et a modélisé toute la chaîne de valeur de CNR. De cette étude sont ressortis des indicateurs liés à l'emploi qui confirme le positionnement de CNR comme acteur économique favorisant un emploi local.

De par sa fonction d'hydraulicien de la vallée du Rhône et de participation à des projets de territoire à travers les plans 5Rhône, de par sa gestion de sites industriels et portuaires le long du fleuve de Lyon à la Méditerranée, et de son implication sur le territoire national via ses filiales photovoltaïques et éoliennes Vensolair et Solarhona, CNR soutient 36 000 emplois en France sur la base de données 2023, dont 18 000 dans la vallée du Rhône. Un emploi direct de CNR et de ses filiales hors sites industriels et portuaires génère en France 10 emplois supplémentaires.

→ OBJECTIF 2030

CNR ambitionne de maintenir **23 500 emplois** générés par l'activité du Groupe CNR

↓ Déchargement d'une barge au Port de Lyon (Rhône)





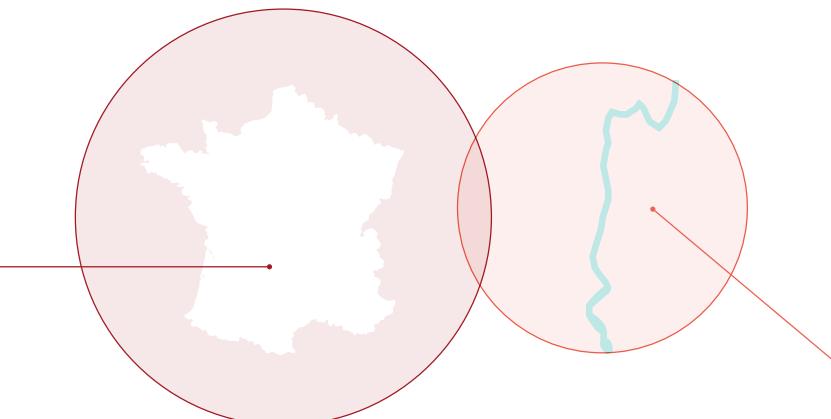
L'empreinte socio-économique de CNR

DES SITES INDUSTRIELS ET PORTUAIRES ET DES FILIALES

En France et dans la Vallée du Rhône, en 2023

36 000

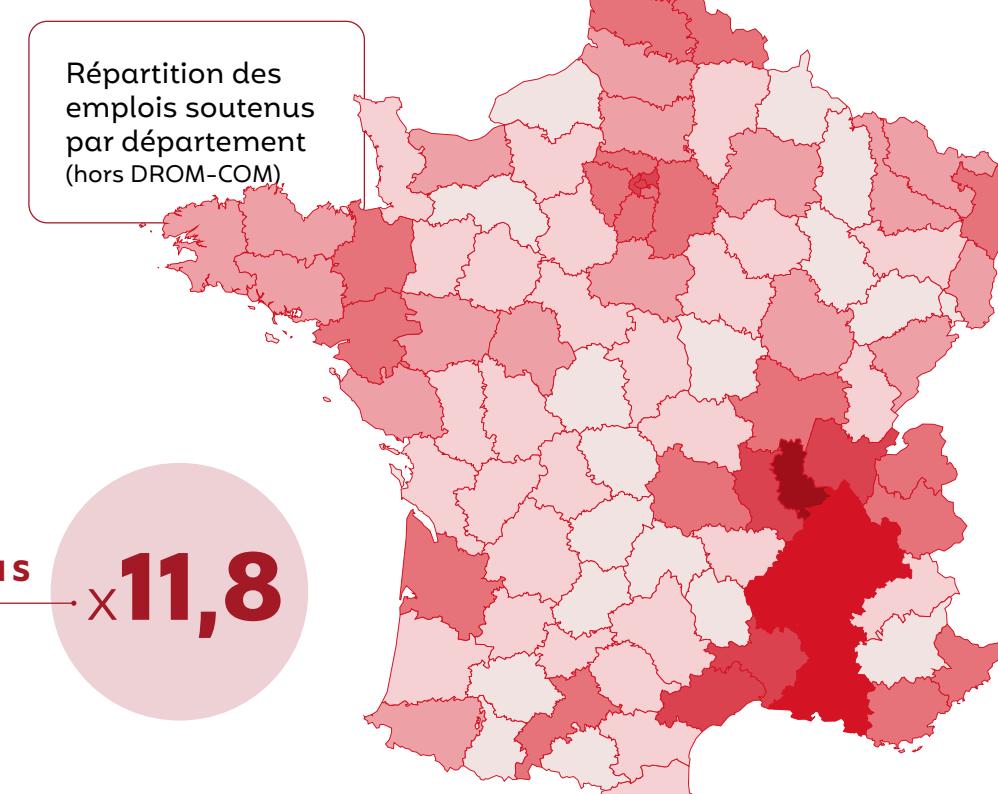
EMPLOIS SOUTENUS
en France



RÉPARTITION DES EMPLOIS SOUTENUS

(emplois directs, indirects et induits)

- Par l'activité de **CNR hydraulicien** et des **Plans 5Rhône** • **22 330 ETP**
- Par les entreprises implantées sur les **Sites Industriels Portuaires** • **12 650 ETP**
- Par l'activité de la filiale **Vensolair** • **880 ETP**
- Par l'activité de la filiale **Solarhona** • **140 ETP**



COEFFICIENT MULTIPLICATEUR EN EMPLOIS



• **X 11,8**

18 000

EMPLOIS SOUTENUS
dans la Vallée du Rhône³

soit **50 % DES EMPLOIS**
soutenus localement



PRINCIPAUX SECTEURS SOUTENUS LOCALEMENT

(par les emplois directs, indirects et induits)

- Électricité**
par les emplois directs
- Transport / Logistique**
par les emplois des amodiataires des sites industriels et portuaires et par les emplois indirects
- Santé, éducation, social**
par les emplois induits

¹Hors entreprises implantées sur les Sites Industriels Portuaires et hors impacts des Plans 5Rhône

²Moyenne CNR et filiales, sur la base des Sirets des établissements fournisseurs

³Périmètre de 45 EPCI de la Vallée du Rhône



SE CONDUIRE EN ACHETEUR RESPONSABLE

96 %
des achats CNR
réalisés en France

CNR privilégie les achats sur le territoire national et local, voire auprès du secteur protégé, et cherche à associer ses fournisseurs à ses engagements dans le développement durable.

Priorité aux fournisseurs locaux

Dans le cadre de la réalisation de son empreinte socio-économique sur le territoire français à partir du modèle LOCAL FOOTPRINT® de la société Utopies, CNR est en mesure d'indiquer que 96 % de ses achats sont réalisés en France. Les achats en France correspondent à des achats auprès d'établissements dont le Siret est basé en France. Plus de 40 % des achats sont réalisés en région Auvergne Rhône-Alpes.

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Dans le règlement de consultation relatif aux achats supérieurs à 40 000 €, CNR exige que ses soumissionnaires, ainsi que leurs sous-traitants et filiales, prennent des engagements sur la sécurité des personnels et des tiers, le non-recours au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire, le respect des obligations environnementales, la proscription de la corruption, etc.

Depuis 2023, CNR expérimente sur des appels d'offres témoins, des critères RSE tels que les actions menées pour la préservation de l'écosystème, les émissions de gaz à effet de serre économisés. Des grilles RSE sont soumises aux fournisseurs en phase candidature afin de mesurer leur maturité en matière de développement durable, de responsabilité sociale, de gouvernance RSE. Par ailleurs, une mission a été lancée pour établir de façon systématique des critères d'évaluation de la performance carbone des offres fournisseurs et développer les outils associés.

Contract management

Une formation au contract management a été mise sur pied pour améliorer le pilotage des contrats d'achats complexes, stratégiques et/ou présentant des enjeux financiers importants.

→ OBJECTIFS 2030

Appliquer des critères RSE sur une majorité des appels d'offres

Garantir 95 % d'achats du groupe CNR en France

Intégrer des exigences environnementales et des exigences sociales dans un majorité des AO en 2030.

↓ Opération de maintenance (Bourg-lès-Valence)





SOUTENIR LA MUTATION DES PRATIQUES AGRICOLES



CNR est un acteur impliqué dans le financement de projets en faveur de l'agriculture durable du sillon rhodanien. Elle soutient des projets innovants et des pratiques de culture plus économies en eau et en intrants, plus respectueuses des ressources naturelles locales et propices à l'établissement de circuits courts.

Expérimentation de la culture de chanvre textile

Soutenu par CNR, le projet expérimental « ChanvrAIR » porté par l'association AURA Chanvre poursuit plusieurs objectifs: développer des connaissances locales sur le chanvre textile (rendements, besoins en eau et en intrants, nature des sols, matériels), appliquer une approche systémique de son insertion dans les fermes (rotation des cultures, couvert, réduction du travail du sol, etc.) et produire de la paille de chanvre en vue de sa transformation en fil. Les études en cours portent sur l'amélioration du défibrage des pailles de chanvre.

Agrivoltaïsme et résilience au changement climatique

Un an après la mise en service de son premier démonstrateur, CNR a entamé la seconde phase de sa démarche de recherche et développement sur l'agrivoltaïsme dynamique pour contribuer à l'amélioration de cette pratique en devenir.

CNR souhaite ainsi développer deux nouvelles expérimentations sur les territoires limitrophes du fleuve Rhône entre Vienne et Marseille. Un premier projet dit « d'adaptation climatique » permettra d'étudier des cultures déjà présentes localement et souffrant du changement climatique, tandis que le deuxième projet dit « d'anticipation climatique » aura vocation à préparer l'avenir en testant de nouvelles cultures peu ou pas présentes dans la Vallée du Rhône.

← Expérimentation et culture de framboisiers (Rhône)

2500 m²

de terres agricoles installées en **agrivoltaïsme** (Parcelles du Futur) au Campus Agrilyon Vert de Lyon Dardilly Ecully

Communication et sensibilisation

CNR a mis en ligne sur la plateforme Alasource un troisième carnet pédagogique, portant sur l'irrigation et l'agriculture durable. Destiné aux enfants de 7 à 11 ans, il aborde l'histoire des terres agricoles, de la ressource en eau, ou encore des troupeaux dans la vallée du Rhône. L'entreprise a par ailleurs participé au Salon des agriculteurs de Provence, qui vise à rapprocher les consommateurs du monde agricole. Lors de cette septième édition qui a accueilli plus de 77 000 visiteurs, CNR a échangé avec ses partenaires institutionnels et les porteurs de projets qu'elle soutient, tels la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, le Parc naturel régional de Camargue et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR 13).

→ OBJECTIF 2030

Atteindre **10 000 hectares** accompagnés dans des pratiques d'agriculture adaptées au changement climatique au regard des projets portés par le monde agricole

→ Fin 2024, à travers ses Plans 5Rhône, CNR a signé des conventions permettant ainsi d'accompagner des agriculteurs pour une surface atteignant **4407 hectares** afin d'adapter leurs pratiques agricoles au changement climatique.



CONSTRUIRE AVEC NOS PARTIES PRENANTES DES PROJETS DURABLES

CNR favorise l'acceptabilité sociétale de ses activités par une écoute active, un dialogue régulier et des concertations adaptées, élargies à l'ensemble de ses parties prenantes. Elle se fonde sur l'intelligence collective et privilégie les projets à fort bénéfice économique, sociétal et social pour les territoires.

Plan 5Rhône (2022-2027)

Le premier Plan 5Rhône s'inscrit dans la continuité des missions d'intérêt général menées par CNR depuis 2003 au service de la vallée du Rhône. Avec 185 M€ investis sur 2022-2027 et répartis en cinq grands volets d'actions - énergies vertes, navigation et sites industriels et portuaires, agriculture, biodiversité, projets de territoires - l'entreprise intensifie son rôle d'aménageur du territoire, dans un cadre d'intervention plus transparent. Qu'elle accompagne des projets ou qu'elle les initie, ses engagements servent le développement durable.

339 000 €
alloués aux partenariats et mécénats solidaires



Partenariat et mécénat

CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent sa volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires. Ces actions sont conduites selon une vision partagée et éthique et une logique d'équilibre des contre-parties mutuelles. Elles sont à ce titre validées, encadrées et suivies en Comité Mécénat Partenariat (CMP) trois à quatre fois par an. Le CMP garantit l'homogénéité, la transparence et la moralité des pratiques partenariales. Il veille à exclure toute initiative de nature politique, sectaire, xénophobe, en conflit avec les valeurs de CNR ou des droits universels reconnus par l'ONU. Cette approche sur mesure respecte les spécificités de chaque demandeur, tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente, équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône.

Solidarité

CNR contribue par un appui financier et/ou logistique à l'insertion des publics fragiles. Depuis 15 ans, elle est partenaire des Banques alimentaires afin d'apporter une aide logistique pour l'acheminement et le stockage des denrées destinées à des personnes en situation de précarité et favorise l'implication bénévole de ses collaborateurs aux actions locales. Elle accompagne également les associations Rêv'Elles et Femmes d'ici et d'ailleurs qui œuvrent à déconstruire les préjugés et déterminismes et à favoriser l'inclusion des femmes dans les milieux industriels. À ce titre, l'entreprise a fait découvrir le site de Pierre-Bénite à des jeunes filles de quartiers populaires. Mécène, par ailleurs, de l'Académie de l'Organisation mondiale de la santé, CNR a participé à Lyon à l'inauguration du bâtiment de cette structure dédiée à la formation des personnels de santé du monde entier. En marge de cet événement, elle a organisé une visite de la passe-à-poissons de la Feyssine ainsi qu'une table ronde pour sensibiliser aux enjeux de la santé des fleuves et au concept One Health.

Sport

CNR soutient l'animation sportive, handisport compris, et favorise en priorité les disciplines pratiquées sur le Rhône et sur ses berges, plus particulièrement sur la Via-Rhôna, avec pour objectif de développer l'esprit d'équipe et la solidarité.

↓ Collecte annuelle des Banques Alimentaires (Loire)





ZOOM sur...

LE PARTENARIAT AVEC SOLIDARITÉ PAYSANS

En 2024, CNR a signé une convention de mécénat-partenariat avec les associations Solidarité Paysans Rhône-Alpes, Gard et Provence-Alpes qui accompagnent gratuitement les agriculteurs rencontrant des difficultés dans leur vie professionnelle. Cet apport financier a permis aux trois associations de clore l'année à l'équilibre et de faire face à l'augmentation du nombre de leurs interventions (+ 11,5 % / 2023). Cette hausse des accompagnements

s'explique notamment par des difficultés de débouchés (élevage, viticulture), des charges en augmentation (carburant, engrais) et des aléas climatiques. Elle a touché en particulier des maraîchers récemment installés ainsi que la filière bio. En faisant appel à Solidarité Paysans, les agriculteurs sortent progressivement de l'isolement, retrouvent peu à peu de l'autonomie sur la gestion de leur ferme, avec la dignité et la confiance qui vont de pair.



252

agriculteurs et leur famille accompagnés par Solidarité Paysans en 2024 le long du fleuve Rhône



↑ Agriculteurs accompagnés par le dispositif



↑ Signature du partenariat entre CNR et Solidarité Paysans



AXE
● 4

Placer l'humain au cœur de l'entreprise

En tant qu'employeur, CNR donne la priorité au respect des femmes et des hommes sur lesquels elle fonde son développement. Elle garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité.



CONTEXTE : EMPLOI, RÉMUNÉRATION ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Emploi

CNR comptabilise, au 31 décembre 2024, 1719 salariés (- 0,8 % / 2023) dont 1561 CDI (+ 2,76 % / 2023). Les trois-quarts d'entre eux sont des hommes et le collège Maîtrise représente près de 42,60 % des effectifs.



EMPLOI	CADRE		MAÎTRISE		EXÉCUTION		TOTAL CNR		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
Effectif total par collège au 31.12.2023	209	533	188	567	30	206	427	1306	1733
CDI Payés au 31.12.2023	189	505	138	518	4	165	331	1188	1519
Effectif total par collège au 31.12.2024	214	549	181	571	23	181	418	1301	1719
CDI Payés au 31.12.2024	208	538	138	527	4	146	350	1211	1561

Âge moyen de l'effectif total par genre à fin 2023

L'âge moyen tous sexes confondus est de 41,77 ans : 40,95 ans pour les femmes et 42,03 ans pour les hommes.

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE À FIN 2023								
TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			TOTAL	HOMMES		TOTAL	TOTAL
	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	F	CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION	H
-25 ans	3	32	15	50	3	42	41	86
25-34 ans	36	32	5	73	69	122	53	244
35-44 ans	76	44	1	121	175	184	70	429
45-54 ans	70	52	1	123	205	146	12	363
+ 55 ans	29	21	1	51	97	77	5	179
Total	214	181	23	418	549	571	181	1301
								1719

ÂGE MOYEN DE L'EFFECTIF TOTAL PAR GENRE			
	âge moyen 2022	âge moyen 2023	âge moyen 2024
Hommes	41,19	41,29	42,03
Femmes	40,34	39,87	40,95
Confondus	40,98	40,94	41,77



172
embauches
(CDI et CDD
confondus)
en 2024

Répartition de l'effectif CDI payés par zone géographique

Le siège de CNR étant situé dans le département du Rhône, il concentre environ 50 % de l'effectif total.

Ebauches et fin de contrats

CNR a recruté 69 personnes en CDI et 103 personnes en CDD. Parmi ces contrats à durée déterminée, on compte 89 contrats d'alternance (+ 8,53 % / 2023). CNR a opéré 2 ruptures conventionnelles, aucun licenciement, et 9 salariés ont démissionné.

Ebauches		2024
CDI		69
CDD		103
Dont: Apprentissage		89
Dont: CDD classiques		14

Fin de contrats		2024
Rupture conventionnelle		2
Licenciement		0
Démission		9

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'EFFECTIF CDI PAYÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE À FIN 2023									
RÉGIONS	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES						PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	OCCITANIE	ÎLE-DE-FRANCE
Département	01	07	26	38	69	74	13	84	30
CDI payés	157	20	321	38	778	21	4	68	147
TOTAL	1335						72	149	

Rémunération et évolution

Massé salariale des salariés statutaires

Le taux d'évolution de la masse salariale entre 2023 et 2024 est de + 6 %.

MASSE SALARIALE DES SALARIÉS STATUTAIRES (EN €)			
	2022	2023	2024
HOMMES	67 586 318	75 805 127	80 430 567
FEMMES	19 396 428	21 693 698	22 932 881
TOTAL	86 982 746	97 498 825	103 363 448

Rémunération brute mensuelle moyenne en 2023 et 2024

L'écart de rémunération en faveur des hommes est de 10,78 % pour les cadres, 12,86 % pour les agents de maîtrise, et 7,94 % pour les agents d'exécution. Globalement, l'écart de rémunération de la moyenne des collèges (cadre, maîtrise, exécution confondus) entre les femmes et les hommes sur l'effectif global est de 1,86 %.

RÉMUNÉRATION BRUTE MENSUELLE MOYENNE (EN €), EN 2022 ET 2023						
		CADRES	MAÎTRISE	EXÉCUTION		TOTAL
Salariés statutaires 2023	HOMMES	7057	4291	3304		5 349
	FEMMES	6423	3941	3074		5 331
Salariés statutaires 2024	HOMMES	7203	4510	3466		5 573
	FEMMES	6502	3996	3211		5 471



17,36 %
des salariés
sont à temps
partiel

Organisation du temps de travail

Nombre de salariés statutaires à temps partiel et à temps plein

17,36 % des salariés sont à temps partiel, parmi eux les salariés masculins représentent 77,5 %.

SALAIRES STATUTAIRES	TEMPS PARTIEL			TEMPS PLEIN	TOTAL
	< 32 H / S	32 H / S	TOTAL		
HOMMES	6	198	204	1007	1211
FEMMES	19	48	67	283	350
TOTAL	25	246	271	1290	1561

Absentéisme

Le taux d'absentéisme s'élève à 4,24 % en 2024.

Taux d'absentéisme	2022	2023	2024
Taux	3,95%	3,84%	4,24%





MAINTENIR LA PRIORITÉ DONNÉE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL*

CNR prend toutes les dispositions nécessaires (prévention, information et formation) pour assurer la sécurité et la santé de ses salariés et de ceux des entreprises intervenant sur son périmètre.

Accidents avec arrêt

L'année 2024 présente une amélioration globale des résultats sécurité, avec notamment une diminution significative du nombre d'accidents avec arrêt (15 en 2024 pour 23 en 2023), dont spécifiquement ceux des entreprises extérieures (6 en 2024 pour 15 en 2023).

Le Taux de Fréquence des accidents avec arrêt (TF1) pour CNR et les Entreprises Extérieures s'établit à 1,77. Parmi ces accidents, aucun accident grave n'est à déplorer en 2024 et le Taux de gravité (Tg) reste faible. Il s'établit à 0,23 en comptabilisant les arrêts longs des accidents des années précédentes. Le taux de gravité de l'année uniquement est de 0,11.

Il est à noter une belle dynamique en 2024 sur la détection des HIPO (Haut Potentiel de Gravité). Les plans d'actions en découlant sont en lien avec les risques de chute de hauteur, levage et circulation d'engins

O
accident grave
en 2024



* La thématique santé au travail est détaillée p34.

Feuille de route sécurité

La feuille de route Sécurité 2024/2026 poursuit son déploiement, en intégrant la démarche Ma Sécurité chez CNR, initiée en juillet 2024. Axée sur l'humain, cette démarche a pour objectif de développer la maturité sécurité de tous. Elle s'appuie sur l'engagement fort des managers.

Les 5 rituels managériaux (Visite Managériale de Sécurité, Tournées Conjointes de Sécurité, Vérifications qui Sauvent, ¼ Sécurité, Revue de Performance) ainsi que les outils (Prejob briefing, stop chantier, minute d'arrêt) sont déployés et s'ancrent progressivement dans les pratiques managériales.

Au cœur des préoccupations de CNR, les entreprises extérieures ont été associées au travers des préparations de chantier, des analyses de risques, mais aussi tout particulièrement lors de 2 opérations de tournées conjointes de sécurité sur l'ensemble du périmètre CNR.

Risque routier et mobilité

Un diagnostic des pratiques a été réalisé auprès de l'ensemble des agents afin de faire évoluer le plan de mobilité entreprise et le plan d'actions consolidé en intégrant les aspects santé, sécurité et décarbonation, tant sur le plan des déplacements professionnels que des déplacements domicile-travail.

ACCIDENTS AVEC ET SANS ARRÊT		
CNR et EE	2023	2024
Accidents avec arrêt	23	15
Accidents sans arrêt	14	25
Accident de trajet avec arrêt	4	5
Accident de trajet sans arrêt	3	3

TAUX DE FRÉQUENCE ET TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS		
CNR et EE	2023	2024
Taux de fréquence	3.6	1.77
Taux de gravité	0.13	0.23

→ OBJECTIF 2030

Avoir un taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF1 CNR + EE) de 1,5



RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

50 000
heures de formation réalisées en 2024

CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel en lien avec les priorités de l'entreprise. Elle développe leurs compétences pour les adapter à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et favoriser l'appropriation de la culture du développement durable.

Stratégie de formation

Pour accompagner le plan stratégique « CNR 2030 », la prolongation de la concession et la transformation de CNR et intégrer de nouvelles modalités pédagogiques, la stratégie de formation repose sur cinq ambitions : être au cœur des métiers, être un levier d'innovation, sécuriser les compétences, accompagner la mobilité interne et développer une nouvelle image. Mise en place progressivement, avec des référents formation, elle a notamment concerné en 2024 la refonte des cursus techniques, du cursus manager (pratique transversale, performance collaborative) et du parcours pour les nouveaux arrivants.

FORMATION	2022	2023	2024
Nombre d'heures de formation prévues	61065	55 516	55 299
Nombre d'heures de formation réalisées	53 788	51 082	49 999
Taux de réalisation	88 %	92 %	90 %

→ OBJECTIF 2030

Avoir au moins **8 %** d'alternants en 2024 dans l'effectif CNR.

→ En 2024, CNR a atteint son objectif avec **8 %** d'alternants dans l'effectif total CNR (134 alternants).

Cursus techniques

Une session expérimentale « Devenir chargé d'intervention chez CNR » s'est déroulée en 2024, combinant aspects métier et risques opérationnels, avec mise en situation sur un ouvrage hydroélectrique. Concluant, ce prototype de formation au plus près du terrain sera dupliqué dans l'offre de formation destinée à la montée en compétences des exploitants. Le cursus Génie civil s'est quant à lui enrichi d'un module de formation relatif aux matériaux des ouvrages de CNR (béton, enrochements, remblais), conçu par le laboratoire d'ingénierie des matériaux de l'entreprise (CESAME) à l'attention des chargé-es d'affaires, technicien-nes et ingénieur-es « génie civil ».

Accompagnement IT

Un dispositif a été mis en place pour accompagner « à la carte » les salariés de CNR dans l'usage des outils collaboratifs et bureautiques. Il comporte une plateforme e-learning avec des tests d'auto-évaluation et une communauté d'entraide. Un webinaire est également organisé chaque mois sur un thème répondant aux attentes.

ZOOM sur... LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE INDUSTRIELS

CNR a engagé la création d'un centre de formation dédié à la professionnalisation de ses équipes d'exploitation. Équipé d'outils industriels, il devrait être mis en service en septembre 2026 à Ampuis. Développé avec les techniciens et responsables locaux des aménagements hydroélectriques, ce projet vise à délivrer une formation opérationnelle aux nouveaux arrivants de la filière exploitation, et à terme, de toute la filière industrielle de CNR. Les stages associeront aspects techniques et pratiques en intégrant la maîtrise des risques (sécurité, sûreté, environnement). Basées sur des outils proches de la réalité du terrain, les formations seront centrées sur le geste et la pratique.





AGIR POUR LA DIVERSITÉ, L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

30 %
de femmes recrutées
dans la filière technique
sur des emplois
de cadre en 2024

24 %
des managers
sont des femmes

CNR respecte l'identité de chaque être humain, lutte contre toute forme de discrimination, garantit l'égalité des chances et de traitement et favorise la diversité. Elle améliore les conditions de travail et les sources de satisfaction de ses salariés pour favoriser leur bien-être et leur épanouissement professionnels.

Actions en faveur des personnes en situation de handicap

Le handicap est un pilier essentiel de l'engagement de CNR en faveur de la diversité. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de promouvoir l'égalité des chances tout en favorisant l'inclusion et le bien-être de ses collaborateurs. Chez CNR, cette question est abordée sous l'angle de l'égalité des chances, de la diversité, de l'inclusion et de la santé au travail. Titulaire du label Diversité depuis 2014, CNR démontre ainsi son engagement concret. En 2024, l'entreprise affiche un taux d'emploi direct de 4,6 %, supérieur à la moyenne nationale (3,6 %), avec 70 collaborateurs bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Par ailleurs, CNR a consacré 650 000 euros à des achats auprès du secteur protégé et adapté. En privilégiant ces prestataires pour ses services et fournitures, l'entreprise contribue activement à l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap.

Soutien aux sapeurs-pompiers

Labellisée « Employeur partenaire national des sapeurs-pompiers », CNR a d'ores et déjà signé des conventions avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la Drôme, du Gard, de l'Isère, de la Loire et des Bouches-du-Rhône. Objectif: permettre à ses salariés sapeurs-pompiers-volontaires de bénéficier de jours de disponibilité rémunérés pour faciliter leur engagement et assurer leurs missions de secours dans les meilleures conditions.

Mobilisation solidaire

À l'occasion des campagnes sur la prévention aux cancers féminins avec « Octobre Rose » et masculins avec « Movember », CNR a mobilisé ses équipes autour d'animations liées au sport, au bien-être et à la santé. S'étant engagée à soutenir des associations proposées et choisies par ses collaborateurs et collaboratrices, à hauteur de 10 € par participant, l'entreprise a versé une contribution financière de 5 000 € à l'association régionale Léon Bérard pour les enfants cancéreux (ALBEC) et de 3 000 € à l'association Docteur Clown.

Signature d'un partenariat sur 3 ans avec l'**association Rêv'elles**.

→ OBJECTIFS 2030

Atteindre un index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de **95/100**

Compter au moins **6 %** de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR

→ En 2024, CNR a obtenu un index de **89/100** et le pourcentage de personnes en situation de handicap dans l'effectif CNR a atteint **4,61 %**.

Animation santé Octobre Rose →





35,7 %

des salariés déclarent un Stress perçu tout ou partie d'origine professionnelle ≥ 27 ('indicateur du niveau de surstress).

Echelle de mesure du stress perçu
(Perceived Stress Scale de Cohen & Williamson).

Santé et bien-être en entreprise

Depuis de nombreuses années, CNR mène des actions pour favoriser des conditions de travail qui préservent la santé physique et psychologique et pour promouvoir la santé et le bien-être au travail de tous ses salariés. En 2024, consciente des enjeux de la santé en entreprise, CNR accentue cet engagement.

Au-delà du respect des normes légales et réglementaires en matière de santé physique et psychologique, CNR agit pour développer une culture santé dans l'entreprise. Cela se traduit par une volonté de sans cesse améliorer les conditions de travail des salariés (environnement physique, relationnel, organisationnel et psychologique) et de prévenir les risques psychosociaux dits RPS (stress, harcèlement, discrimination, sexeisme).

Pour atteindre ses objectifs, CNR dispose d'un système de management de la santé : des moyens et des ressources avec des compétences pluridisciplinaires (médecins du travail, psychologues du travail ...). Le Service de Prévention et de Santé au Travail Autonome assure un suivi médical adapté aux salariés et à leur profil de risques.

L'équipe dédiée à la prévention et à la santé au travail pilote, notamment les actions de formation, de sensibilisation, de communication, les dispositifs et les acteurs d'alerte et de prévention, les baromètres d'évaluation du stress et des conditions de travail.

CNR développe la culture de santé physique et psychologique à tous les niveaux de l'entreprise afin qu'elle soit intégrée dans ses activités actuelles et à venir.

→ NOS RÉSULTATS*

- 82,5 % des répondants déclarent être motivés.
- 99 % déclarent avoir de bonnes relations de travail avec leurs collègues de travail.
- 89 % trouvent du sens à leur travail
- 91 % déclarent concilier la vie professionnelle et la vie hors travail
- 55 % éprouvent une intensification des horaires et de la charge de travail.

*Observatoire Médical du Stress et de la Santé Mentale
- Sur 1010 répondants entre 2022 et 2024.

→ NOS RÉALISATIONS 2024

- 100 % des nouveaux embauchés (cdi, cdd), tuteurs, alternants et stagiaires sont sensibilisés ou formés à la santé psychologique en entreprise, à la prévention des RPS et à l'amélioration du bien-être.
- 1619 examens cliniques et 230 vaccinations ont été réalisées par le Service de prévention et de santé au travail.
- 4 référents pour prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.

→ NOS OBJECTIFS

→ 2025 : 100 % des managers et des collaborateurs réalisent un e-learning de sensibilisation à la prévention des RPS et au bien-être au travail, et se doter d'une politique et d'une feuille de route santé.

→ 2026 : 100% des managers formés à la prévention des RPS et au bien-être au travail.





SOUTENIR UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ

CNR renforce le dialogue social, par la professionnalisation accrue de ceux qui en sont les acteurs, par des échanges constructifs avec les partenaires sociaux et la planification des négociations sur les accords d'entreprise.

Réunions sociales

Le dialogue social est organisé au niveau central de l'entreprise ainsi que des établissements. Le tableau ci-contre indique le nombre de réunions organisées par instance. Outre la tenue normale des instances, de nombreux échanges se sont tenus au plus près du terrain et par le maintien de bilatérales avec les organisations syndicales, tant avec le Directoire qu'avec la Direction des ressources humaines.

Réunions des commissions santé, sécurité et conditions de travail

Le Comité social et économique (CSE) s'appuie sur 2 Commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) qui préparent ses avis, pour le périmètre géographique de compétence du siège d'une part, celui des directions territoriales d'autre part. Présidées par la Direction des ressources humaines, elles sont composées chacune de 4 à 7 membres choisis parmi les membres titulaires ou suppléants du CSE.

NOMBRE DE RÉUNIONS PAR INSTANCE		
Institutions du dialogue social	2023	2024
CSE	13 (dont 12 réunions ordinaires + 1 réunion extra)	18 (dont 11 réunions ordinaires + 7 réunions extra)
CSSCT	9 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 1 réunion extra)	13 (dont 4 réunions ordinaires au Siège + 4 réunions ordinaires en Vallée + 5 réunions extra)
Commissions Secondaires Exécution-Maîtrise et Cadres	6 (dont 1 extraordinaire)	6
Représentants de Proximité	33 (dont 5 réunions extra)	34 (dont 30 réunions ordinaires + 4 réunions extra)
Intersyndical	32	16
Commission économique	2	2
Commission sociale	2	2
Commission Emploi/Formations/ Égalité professionnelle	2	2


DIALOGUE SOCIAL, PRINCIPAUX ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS PAR THÈME ET PÉRIODE COUVRANT L'ANNÉE 2023

THÈME	PÉRIODE DE COUVERTURE	SIGNATAIRE	PRÉCISIONS
Accord relatif à l'indemnité de sortie de quart à CNR	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2005
Accord définissant les conditions d'exercice du métier de mécanicien d'équipe d'intervention mécanique à CNR	applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2009
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 1/01/2013	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2013
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraite supplémentaire à CNR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, FO	Signé en 2010
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO	Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008
Accord social	Accord à durée indéterminée		Toutes les organisations syndicales
Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord relatif au dialogue social au fonctionnement du CSE et au droit syndical	applicable du 01/06/2023 au 31 mai 2027	Toutes les organisations syndicales	signé en 07/2023
Accord sur les modalités d'organisation et d'indemnisation des salariés du CGPR	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CFDT, FO	Signé en 2018
Accord collectif sur l'égalité professionnelle 2022	du 01/01/2022 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT	17/01/2022
Accord de méthode projet focus	du 20/06/2023 au 15/02/2024	CFE, FO et CGT	20/06/2023
Accord d'intéressement	du 01/01/2023 au 31/12/2025	CFE, FO et CGT	26/06/2023
Télétravail	2021-2025	CFE, FO et CGT	20/07/2021
Accord d'adhésion au plan épargne retraite groupe		CFE, FO et CGT	19/11/2024
Accord collectif d'entreprise relatif à la participation 2023-2025	2023-2025	CFE, FO et CGT	26/03/2024
DUE Mesures salariales	2024		03/01/2024



RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LES DROITS HUMAINS

CNR veille à ce que ses salariés comme ses filiales et sous-traitants adoptent des règles de bonne conduite en matière de lutte contre la corruption, d'éthique et de droits humains.

Dès 2006 CNR a adopté une charte éthique. Un déontologue, nommé par le Directoire sur l'ensemble du Groupe CNR, veille à sa bonne application dans l'entreprise, afin que tout acte professionnel s'effectue dans le respect des lois et de la réglementation relatives à la prévention de la corruption. En 2018, pour répondre aux exigences de la loi anticorruption, dite loi Sapin II, et au règlement général pour la protection des données (RGPD), elle s'est dotée d'un département Éthique des Affaires et RGPD au sein de la Direction des Affaires Régulatoires, Juridiques et éthique. Elle a également mis en place, un dispositif de recueil des signalements et alertes, indépendant de CNR et géré par des avocats spécialisés en matière d'éthique. En parallèle, CNR s'est dotée d'un code de conduite en matière d'éthique des affaires et a mis en place diverses procédures internes afin de prévenir les risques éthiques.

Charte éthique

Dans le cadre de la poursuite de notre démarche éthique, une nouvelle charte éthique a été élaborée en 2020 et révisée en 2021 qui définit les principes et valeurs auxquels la société CNR et l'ensemble de ses filiales adhèrent.

4 principes fondamentaux ont été retenus :

- Agir en conformité avec les lois et les réglementations
- Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité
- Faire preuve de loyauté
- Respecter les personnes et les biens.

Ces 4 principes doivent guider chaque collaborateur de CNR dans la pratique quotidienne de son métier. L'éthique doit être au cœur de nos pratiques professionnelles. L'exemplarité éthique est un facteur de performance, de pérennité et de confiance. »

Lutte contre la corruption et modernisation de la vie économique

CNR s'est engagé dans le déploiement d'un programme de mise en conformité à la loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite Sapin II).

Ce texte crée pour les entreprises une obligation de déployer un programme de conformité visant à prévenir le risque de corruption et de trafic d'influence, et est articulé autour de 8 piliers, dont une cartographie des risques anti-corruption, qui sera actualisée en 2025, permettant d'identifier les 15 risques d'atteinte à la probité propres aux activités de l'entreprise et de définir les mesures destinées à les réduire. Notre cartographie des risques comporte cinq thématiques:

- Les relations fournisseurs
- Les relations commerciales en France et à l'étranger
- Les relations avec les agents publics
- Les mécénats partenariats y compris les Missions d'intérêt général
- Les risques transversaux

Un plan de maîtrise des risques d'atteinte à la probité a été défini et retenu par nos soins.

Les valeurs éthiques et le rejet de toute forme de corruption sont au cœur de la stratégie de CNR et de son développement. La prévention et la lutte contre la corruption au sein de CNR reposent sur une politique de tolérance zéro et la mise en œuvre de mesures efficaces. Œuvrer avec intégrité, équité et honnêteté est une composante clé du succès durable.

POURQUOI UNE CHARTE ÉTHIQUE ?

La présente Charte éthique constitue le socle sur lequel s'appuie l'ensemble des référentiels, politiques internes et codes de conduite adoptés par CNR, et dont chacune et chacun d'entre nous, quelle que soit sa position hiérarchique, son entité de rattachement ou sa sphère d'intervention géographique, est à la fois le promoteur et le gardien. La Charte pose quatre principes fondamentaux guidant le comportement de chacun dans son métier et dans sa fonction:





FRAUDE ET CORRUPTION : TOLÉRANCE ZÉRO

Pour CNR, il n'y a aucune ambiguïté : TOLÉRANCE ZÉRO à l'égard de la fraude et de la corruption. Notre engagement est absolument sans faille en matière de conformité aux règles éthiques : celles des pays dans lesquels nous opérons et celles que nous nous donnons. Cela exige de chacun d'entre nous le même engagement pour protéger la réputation de CNR dans toutes ses activités.

CNR considère l'intégrité comme l'un des principes fondateurs de ses règles éthiques et condamne toute forme de corruption, quels qu'en soient le moment, le lieu ou les circonstances. Reconnaître les comportements éthiques et éviter des erreurs contribuent à notre démarche d'excellence. Cela implique aussi l'engagement personnel que l'engagement collectif de toutes nos équipes.

Cette formation a été conçue pour vous. Au cours des 30 prochaines minutes, vous recevrez les informations essentielles pour :

- Comprendre et reconnaître les risques encourus par vous et par CNR
- Aider à prévenir et identifier les actes de corruption
- Adopter un comportement approprié face au risque de corruption et appliquer les politiques anti-corruption de CNR

Nous vous souhaitons une bonne formation e.learning !

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION « NOTRE GROUPE, NOTRE ETHIQUE »

Démarrer

En 2024, les missions principales réalisées en matière d'éthiques ont été :

- Déployer la politique de gestion des conflits d'intérêt et le recueil de la prise de connaissance de ladite politique par les collaborateurs de CNR
- Poursuivre le plan d'actions de conformité au RGPD, notamment le suivi de l'audit des sites Web
- Réaliser la déclaration des actions de représentation d'intérêt conformément aux directives du périmètre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), ainsi que répondre à la Direction du contrôle des représentants d'intérêts
- Finaliser la charte éthique pour ce qui concerne la relation avec les fournisseurs
- Déployer les modules de e-learning éthiques : Notre Groupe – notre éthique, Fraude et corruption, droits humains, RGPD et RGPD renforcés. Le suivi de ces formations par les collaborateurs de CNR constitue un objectif figurant dans les critères de l'accord d'intérêt pour la période 2023 – 2025. L'objectif a été atteint en 2024 pour les modules Fraude et corruption, Notre Groupe notre éthique et Droits humains.

En 2024, ont également été menées les actions suivantes :

- Finaliser la mise en place du plan d'actions élaboré à la suite du diagnostic sur la conformité de CNR à la loi Sapin II avec l'appui d'un cabinet spécialisé,
- Réaliser un audit interne de conformité à la loi Sapin II et établir le plan d'actions en découlant,
- Réaliser un audit de suivi du plan d'action résultant de l'investigation à la suite de la fraude au RIB / fournisseur de 2023,
- Initier la mise à jour de la cartographie du risque de corruption par le choix d'un cabinet de conseil,
- Poursuivre de la mise en conformité (contrats, mentions légales, durée de conservation, ...). En particulier les évolutions réglementaires.
- Mettre en œuvre le plan d'actions résultant de l'audit

de conformité notamment au RGPD des sites Web du groupe CNR et établir le plan d'actions en découlant,

- Compléter le dispositif de formation et de sensibilisation auprès de l'ensemble des salariés CNR pour enrichir la culture de protection des données à caractère personnel à CNR avec un e-learning à destination de tous les salariés,
- Réaliser une formation des membres du COMEX de CNR spécifiquement sur le dispositif d'alerte éthique et la conduite des enquêtes internes,
- Mettre à jour le plan d'actions relatif au devoir de vigilance CNR et suivi annuel des actions,
- Répondre de façon diligente au contrôle de la HATVP sur les actions de CNR en matière de représentation d'intérêt,
- Mener les diligences et investigations adéquates lors de la remontée d'incidents éthiques.

En 2024, huit incidents éthiques ont fait l'objet d'un suivi par le déontologue. Toutes les alertes ont été traitées ou sont en cours de traitement et les conclusions des analyses partagées avec les solliciteurs et les personnes incriminées, le cas échéant. Diverses actions découlant de l'instruction de ces alertes ont été mises en œuvre.

Aucun fait marquant en 2024 au titre du non-respect du dispositif éthique en vigueur à CNR n'a été identifié par le déontologue ni porté à sa connaissance. Le déontologue de la CNR n'a été saisi d'aucune difficulté importante, au titre du respect des chartes internes du dispositif éthique. Le caractère confidentiel des informations sensibles a été correctement protégé en 2024 à CNR.

→ OBJECTIF 2030

Garantir 100 % de due diligence éthiques préalables menées avant toute entrée en relation contractuelle

→ CNR a réalisé 100 % de due diligence éthiques préalables menées avant toute entrée en relation contractuelle, soit 215 due diligences en 2024.



SIÈGE SOCIAL

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél.: 33 (0)4 72 00 69 69
cnr.lyon@cnr.tm.fr

ANTENNE PARISIENNE

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél.: 33 (0)1 45 48 76 26

REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES

Haut-Rhône

Chemin des soupirs
01300 Belley

Rhône Médian Nord

ZA de Verenay
BP 77 Ampuis
69420 Condrieu

Rhône Médian Sud

91 Route de La Roche de Glun
26500 Bourg-lès-Valence

Rhône Aval

25 Chemin des rocallles - BP194
30400 Villeneuve-lès-Avignon

FILIALES

Solarhona

17 quai Joseph Gillet
69004 Lyon
solarhona.fr

Vensolair

1025 rue Henri Becquerel
Parc club du Millénaire
Bâtiment 4
34000 Montpellier
vensolair.fr

cnr.tm.fr



Crédits photos: C. Moirenc, J. P. Bajard, J. Robert, E. Marie,
A. Moulard, T. Triol, photothèque CNR.
Conception et réalisation: Graphistar
Illustrations: Graphistar
Rédaction: Monik Malissard
Direction de la Stratégie, Transformation, Performance
et Innovation - Département RSE - juillet 2025